

FAITS DIVERS

Un orage d'une rare violence dévaste le sud du Mâconnais causant plusieurs millions de dommages dans le vignoble à Fuissé, Leynes et Pruzilly



A Leynes, on déblaye des routes recouvertes de boue. M. le Maire, pelle en mains, donne l'exemple.

Dans les vignes de Fuissé situées sur le coteau est, l'orage de grêle a sérieusement endommagé les ceps, blessant les bois, cassant les baguettes, déchiétant la verdure. Des jeunes raisins il ne reste pas grand chose, et ce qui demeure est tâté, blessé. A Leynes, si la grêle a épargné le vignoble, les dégâts risquent d'être encore plus graves. Le maire, M. Duperron, sur la brèche depuis le premier orage, nous a conduit sur un coteau saccagé.

Le flot de boue et d'eau qui a dévalé les pentes a tout balayé sur son passage. Il a creusé des fossés de plus de 50 cm. de profondeur et parfois d'un mètre dans les bas.

Des pieds de vigne, par centaine, ont les racines à l'air, certains ayant même été déracinés.

Pour certaines vignes il semble que les dégâts soient tels que la récolte soit compromise pour de nombreuses années. L'un des sinistrés nous montrait une vigne magnifique déchaussée sur toute sa longueur (120 m.). Près de 10 rangs sont perdus, le coteau craignant le sec...

Toute la journée les services de l'Equipement ont tenté de déblayer les routes principales alors que dans les chemins de vignes, les élus avaient fait appel aux entreprises privées pour dégager et les chaussées et les fossés.

En fin d'après-midi, alors que plus de 15 heures s'étaient écoulées depuis la fin de la pluie, l'eau dévalait encore à gros « bouillons » dans les fossés. Une crainte, qu'un nouvel orage n'éclate.

Avancer des chiffres sur ce cataclysme est difficile.

A Fuissé, la récolte sur le coteau grêlé est compromise, mais plus grave, celle de 1979 est déjà hypothéquée.

A Leynes, Chasselas, Saint-Vérand, Pruzilly, l'eau a trop raviné les pentes et le travail est quasi impossible en engin comme à pied. Hier après-midi l'on songeait à faire appel aux hélicoptères pour traiter les vignes.

Car il faut traiter, ou plus exactement retraiter toutes les parcelles. Pour certains le dernier traitement passé en début de semaine n'a pu faire son effet.

Dans les maisons les dégâts sont importants, et dans un certain nombre de vieilles bâtisses les assises ont été dangereusement minées alors que de nombreux « murgets » se sont écroulés sous la poussée des eaux.

Les dégâts, d'ores et déjà, sur l'ensemble de la région mâconnaise peuvent être estimés à plus de cent millions d'anciens francs, et nous ne comptons pas les travaux de réfection des chaussées et fossés.

Par bonheur, aucun accident n'est à déplorer, pas de victime, pas de blessé. Chacun a attendu sagement que ça se passe, s'éclairait à la chandelle, le courant par endroit ayant été coupé de minuit et demi à 9 heures.

Quelques cuves à mazout ont eu également à souffrir des eaux et ont laissé échapper leur contenu qui a contribué à aggraver les dégâts.

Au milieu de ce tableau apocalyptique un rayon de soleil dans le geste de solidarité qu'ont eu les jeunes gens de Leynes et Chasselas. Durant toute la nuit et toute la journée d'hier, ils ont aidé le propriétaire de l'auberge du Saint-Vérand à débarrasser les meubles de la salle de restaurant et à vider les frigos et congélateurs avant de participer à un nettoyage du lieu afin que ce magnifique restaurant soit à nouveau en mesure d'accueillir les gourmets dès ce vendredi soir.

Tandis que chacun pense ses plaies et fait le bilan des dégâts, il reste à savoir si cette région sera déclarée zone sinistrée. Il faut l'espérer, sinon bon nombre de victimes auront quelques difficultés à s'en remettre.

LES DONNÉES TECHNIQUES

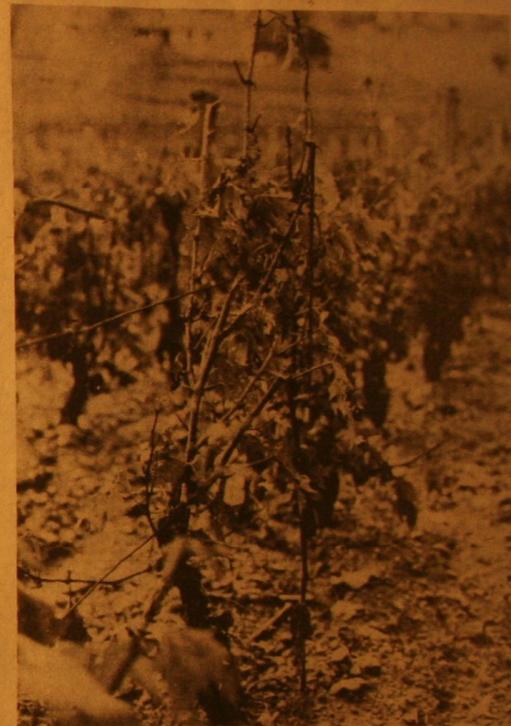
La région mâconnaise a vécu une soirée assez exceptionnelle mercredi. Vers 18 heures, en effet, alors que le ciel menaçait depuis le milieu de l'après-midi, éclatait un orage d'une rare violence, faisant davantage penser à un « grain » côtier qu'à une précipitation de type continental.

Entre 18 et 5 heures du matin, c'est au total une hauteur de 62,2 mm. d'eau qui s'est abattue sur Mâcon et ses envi-

rons, avec une densité maximale atteinte entre 18 et 20 heures (43 mm.), et plus précisément encore, entre 18 h 15 et 18 h 30 (20 mm.). La station météo nous révèle qu'il s'agit là d'une intensité exceptionnelle qui peut ne pas être égalée pendant plusieurs années. Le vent s'est mis brutalement de la partie lui aussi, puisque vers 18 h 20 une pointe a atteint la vitesse de 61 km-h., alacrité encore assez courante dans nos régions. Evidemment, cette précipitation record n'est pas restée sans effet au sol, de nombreuses rues et routes ont été momentanément coupées par les flots, ce fut même le cas de la Nationale 6, sur laquelle la circulation a dû être interrompue à la sortie sud de Crêches-sur-Saône, de 23 h à 3 h 30.

Ce record de 62 mm. en 24 heures, n'a été dépassé que cinq fois depuis l'ouverture de la station météo (1943), le maximum étant enregistré en novembre 1958 avec 98 mm. Depuis 1968, une pluviométrie aussi forte n'avait plus été atteinte. Le record absolu pour un mois de juin (51 mm. en 1951) a été largement dépassé. Il faut dire que durant 6 minutes mercredi, la pluie est tombée avec une intensité de 150mm-heure.

D'innombrables caves et sous-sols ont par ailleurs été inondés et les sapeurs-pompiers de Mâcon ont eu à effectuer 50 interventions entre le début et la fin des orages.



A Fuissé la vigne a été détruite pour deux ans

EN PLEIN CŒUR DE CHALON

UN HAVRE DE CALME POUR LA RELAXATION
L'INSTITUT DANIEL MONAMY
34, RUE DE THIARD - TÉL. 48.33.29

● CHALON
Absent de son unité depuis un mois et demi, un déserteur est interpellé par les gendarmes

CHALON. — En absence illégale depuis le 26 avril et recherché comme déserteur depuis le 26 mai de son arme, le 151^e Régiment d'Infanterie basé à Metz, un jeune homme Bernard Perrin, 20 ans, de Chalons a été interpellé rue aux Fèvres au domicile d'un ami Michel Andres.

Perrin avait profité de sa première permission pour ne pas rejoindre son corps et s'était réfugié chez cet ami. Les gendarmes qui l'ont appris, vers 10 heures, hier s'étaient présentés chez M. Andres. Perrin refusant d'ouvrir, les policiers ont attendu une heure et demie avant que ce dernier ne se décide enfin à se rendre. Cette intervention a causé quelque émoi dans la rue aux Fèvres, en ce jeudi matin.

Perrin, sous bonne escorte a rejoint son unité et Andres sera poursuivi pour recel de déserteur.

MACON. — De mémoire d'homme on ne se souvient pas d'avoir vu pareils orages. De mémoire d'homme jamais on n'a pu constater des dégâts de l'ampleur de ceux que les deux « mini cyclones » d'eau, de grêle et de vent ont laissé sur une ligne qui va des « Haut » de Juliéna à Mâcon.

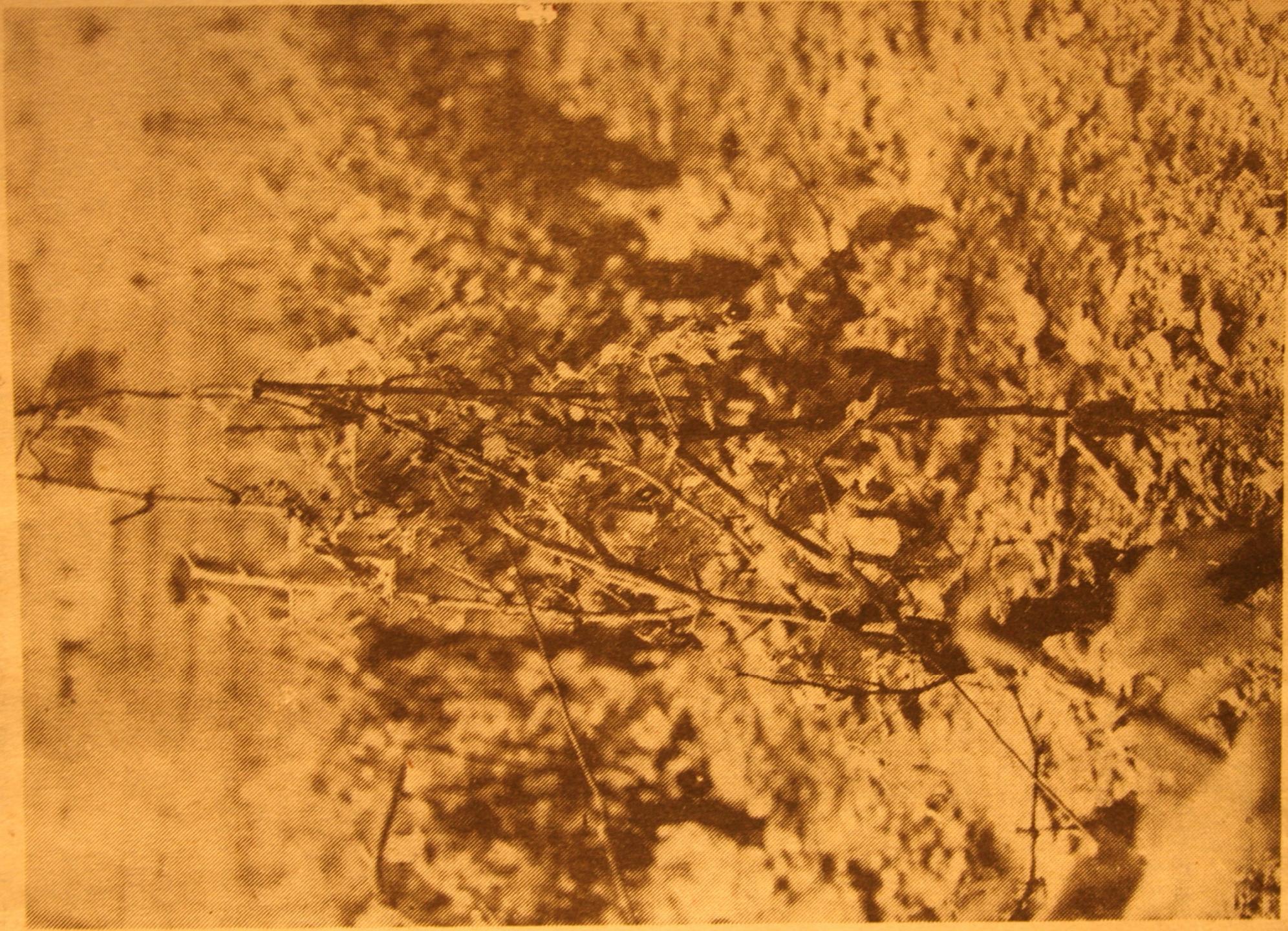
La terre est gravement blessée. Partout et plus spécialement à Leynes et à Fuissé ainsi qu'à Pruzilly, de larges saignées marquent les rangs de vigne et les routes en la circonstance, ont été transformées en montagnes russes.

A Saint-Vérand, au hameau de la Roche, l'auberge du Saint-Vérand a été envahie de plus d'un mètre d'eau en l'espace de quelques minutes, retournant comme une galette un frigo et un congélateur.

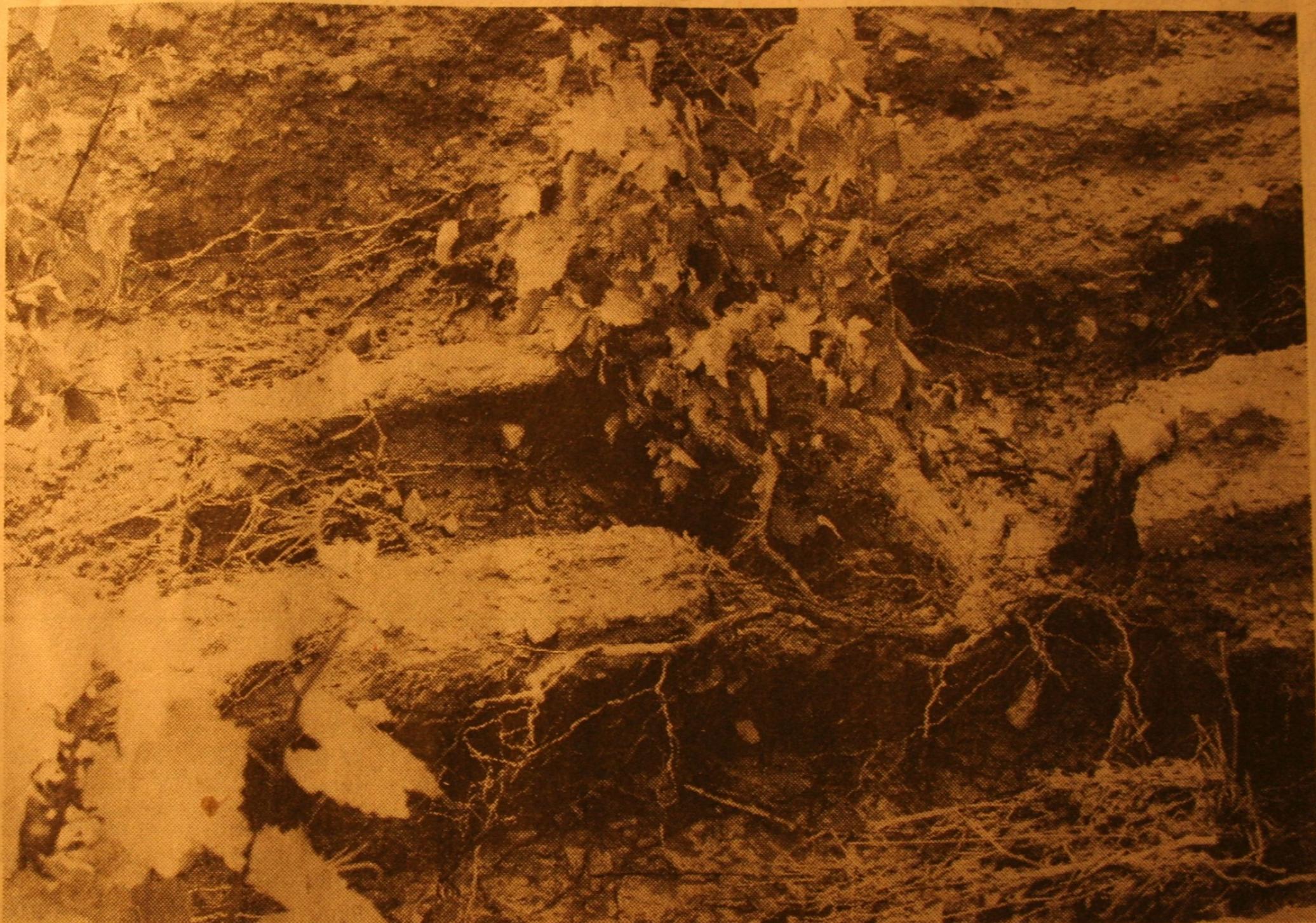
● CHALON



A Leynes, on déblaise des routes recouvertes de boue. M. le Maire, pelle en mains, donne l'exemple.



A Fuissé la vigne a été détruite pour deux ans



Dans les vignes, les ceps ont été déchaussés, parfois déracinés

Mini-cyclones en Mâconnais par l'image

Nous relatons en édition régionale les dégâts qu'ont occasionné les deux mini-cyclones qui se sont abattus sur le sud du Mâconnais durant la soirée de mercredi, causant plusieurs millions de dégâts.

Nous vous livrons ici quelques images de la nature et des hommes, tous éprouvés par ce coup du sort.

Mais un vigneron ne se laisse jamais abattre. Hier, il pansait ses plaies et plus que s'apitoyer sur son sort, il envisageait les solutions pour enrayer le mal. A Fuissé dans la boue, à Leynes dans les fondrières, pulvérisateur au dos ou pioche à la main, ils étaient tous à l'ouvrage pour que cette majesté qu'est la vigne puisse ne pas trop souffrir, même si pour eux cela doit occasionner un supplément de travail.



M. Launay, exploitant l'auberge de St-Véran nettoie.



Dans les vignes, les ceps ont été déchaussés, parfois déracinés.



Le maire de Leynes s'entretient avec les sinistrés



Dégâts importants dans cette vigne que les exploitants explorent.

A LA FOIRE DE CHALON
LE SKATE-BOARD
OFFERT CHAQUE JOUR
PAR « PANCIERA-LOISIRS »
A ETE GAGNE HIER
PAR VALERIE GALLI
10, rue Winston-Churchill
71000 MACON